



“Jeudi de l’AFREF” 26 mai 2016
8h45 -12h15

Ministère Education nationale de
l’Enseignement supérieur
et de la Recherche
25, rue de la montagne Ste Geneviève
75005 Paris

Innovations technologiques en formation, des enjeux financiers aux pratiques pédagogiques

Claude VILLEREAU, *Délégué général* de l’AFREF, souhaite la bienvenue aux participants et particulièrement aux nouveaux venus pour cette séance qui se déroule dans les locaux du Ministère de l’Education nationale de l’enseignement supérieur et de la Recherche et il remercie **Jean Michel DUPONT** du bureau de la formation professionnelle continue qui dit sa satisfaction d’accueillir l’AFREF.

Le Président de l’AFREF, **René BAGORSKI** rappelle que cette matinée est consacrée à l’innovation. Cette séance est organisée par l’AFREF qui est une association qui considère que la formation n’est pas uniquement au service de l’économie mais aussi des individus, salariés mais aussi citoyens. Cette séance est pilotée par **Frédéric DUCASSE**, *directeur* de DIDRO qui apportera, en préambule quelques précisions sur le thème.

Puis **Yves HINNEKINT**, *directeur* d’OPCALIA présentera l’évolution des services digitalisés d’OPCALIA sur les plans administratif et pédagogique et l’accompagnement des entreprises adhérentes en termes de formation à distance.

Thierry CURIALE, *directeur du programme* "Open social learning " à ORANGE business évoquera les implications pédagogiques de la mise en place des technologies éducatives mises en place chez ORANGE à travers d’exemples de MOOC.

Enfin **Viviane GLIKMAN**, *enseignante chercheur* en sciences de l’éducation traitera de l’évolution des innovations technologiques en formation et des médiations dans les processus de formation à distance.

La séance se terminera par un échange et un débat avec la salle.

Synthèse interne à l’AFREF et n’engageant que l’AFREF
Séance du 26 mai 2016 : “innovations technologiques en formation des enjeux financiers aux pratiques
pédagogiques ”

Introduction DE Frédéric DUCASSE

Le titre de cette séance fait référence aux mailings récurrents des prestataires de l'e-formation qui vantent l'innovation comme principal argument de leurs produits ("technologie, solution, MOOC, apprentissage innovants").

Mais quand on dit innovation, de quoi parle-t-on ?

Les définitions que nous en donnent le Petit Larousse et le Grand Robert précisent que l'innovation peut être comprise comme produit ou procédé nouveau, en **réponse à un marché**, mais aussi comme un processus qui conduit à un **changement dans les normes sociales**.

La typologie d'Henderson et Clark (in : L'innovation architecturale, 1990) est une grille de lecture intéressante pour savoir à quel niveau se situe l'innovation :

Modification apportée par l'innovation		Technologie / Système	
		Mineure	Majeure
Usages / Interactions	Mineure	Incrémentale	Modulaire
	Majeure	Architecturale	Radicale

C'est donc surtout sur le plan des usages, à savoir pédagogiques, que ce Jeudi de l'AFREF interrogera l'innovation.

Et quand on dit "technologies en formation " :

Elles peuvent s'adresser :

- à la formation à distance, (technologies de **diffusion** (*plateforme LMS (learning management system, réseaux d'entreprises)*) ou de **production** (*ressources multimédia ...*)
- à la formation présentielle (utilisation de tableaux interactifs, de tablettes, de smartphones, de simulateurs, de robots ...)
- Elles peuvent aussi concerner la gestion et l'administration de la formation (outils RH).

Innovation technologique ne veut pas dire obligatoirement innovation pédagogique ; à titre d'exemple, concernant l'innovation technologique dans l'enseignement, les années 60 ont vu apparaître les machines à enseigner, à partir de B. F. SKINNER, en même temps que la boîte enseignante de C.

Synthèse interne à l'AFREF et n'engageant que l'AFREF

Séance du 26 mai 2016 : "innovations technologiques en formation des enjeux financiers aux pratiques pédagogiques "

AFREF - Association française pour la réflexion et l'échange sur la formation – Association régie par la loi 1901

40, rue des Blancs Manteaux – 75004 Paris

Tel. : 01 77 17 89 93 – Courriel : contact@afref.org

N° Siret 784 719 973 00074

FREINET.

Ces deux outils apparaissaient à l'époque comme des avancées technologiques et pédagogiques importantes avec le développement de l'enseignement programmé. Mais aujourd'hui on constate que l'innovation pédagogique était plus importante dans la machine de FREINET, qui, au-delà du simple enseignement programmé, permet l'initiative de l'élève dans son apprentissage en s'appuyant sur des activités et des ressources nécessaires à celui-ci.

Quelques questions pour orienter cette séance

- Appropriation par les entreprises et les organismes de formation des derniers changements législatifs et réglementaires ;
- Innovations pédagogiques et limites dans les usages des technologies éducatives ;
- Place du formateur dans un environnement digital, vis-à-vis des autres métiers qui s'y rapportent ;
- Place de l'individu-apprenant dans ce rapport au savoir ;
- Production collective de connaissances ;
- Evaluation et certification dans un environnement numérique de formation

Intervention d'**YVES HINNEKINT** (OPCALIA)

Evolution des services digitalisés à OPCALIA

La dernière loi de la formation professionnelle continue a apporté quelques éléments majeurs nouveaux parmi lesquels on peut citer le CPF, l'entretien professionnel, le nouveau système de contribution financière des entreprises et les services que les OPCA peuvent apporter au quotidien.

Globalement c'est une bonne réforme mais qui arrive dans un contexte économique difficile.

Par rapport au thème de la journée on peut s'interroger si le numérique peut impacter le mode organisationnel des OPCA, mais aussi peut permettre d'imaginer autre chose en termes de pédagogie particulièrement vis-à-vis des jeunes. Il rappelle qu'OPCALIA collecte la taxe d'apprentissage, est en relation avec 1300 écoles et CFA et gère 80 000 contrats en alternance (20% des contrats).

Quelques réflexions sur la simplification administrative:

Il y a beaucoup de choses à faire. Quelques exemples d'action qui seraient à mener:

On est encore à une gestion administrative " papier" des dossiers entre organismes de formation et organismes financeurs. Il faut aller vers le tout numérique, solution possible avec l'arrivée du cloud.

On est encore à une signature sur papier de la présence des stagiaires pour les attestations de stage. On doit aller rapidement vers une signature électronique sur tablette ou autre outil. Les moyens existent pour une identification personnelle des stagiaires (non par un badge facile à passer) mais une signature par le pouce par exemple.

Ce sont des domaines sur lesquels OPCALIA est décidé à avancer rapidement.

Réflexions sur le domaine pédagogique

La pédagogie doit évoluer car elle est directement impactée elle aussi par le numérique

Exemple : les MOOC et les SPOC n'étaient pas très bien vus il y a quelques années. Aujourd'hui ces outils commencent à être intégrés. Mais ils entraînent des réactions culturelles de la part des enseignants qui doivent aussi s'adapter à cette évolution.

Synthèse interne à l'AFREF et n'engageant que l'AFREF

Séance du 26 mai 2016 : "innovations technologiques en formation des enjeux financiers aux pratiques pédagogiques "

AFREF - Association française pour la réflexion et l'échange sur la formation – Association régie par la loi 1901

40, rue des Blancs Manteaux – 75004 Paris

Tel. : 01 77 17 89 93 – Courriel : contact@afref.org

N° Siret 784 719 973 00074

La pédagogie est à réformer. Mais le tout e-learning n'est pas la solution : les regroupements restent nécessaires. De même, la formation en salle ne devrait-elle pas s'appuyer davantage sur des contenus appris auparavant (par internet par exemple) ce qui permettrait à l'enseignant de se centrer sur l'assimilation des contenus appris et un travail sur des cas réels.

Les écoles doivent devenir des lieux de rencontre et non plus de formation au sens traditionnel du terme. La forme des campus tels que nous les connaissons aujourd'hui est dans l'obligation d'évoluer.

Devant ce développement du numérique, on est condamné à être intelligent, mais il nous faut inventer un numérique, non pas avec notre approche, mais en essayant de se mettre dans la culture des jeunes qui vont entrer sur le marché du travail et qui ont un rapport à l'outil numérique très différent du nôtre. Il est nécessaire d'appliquer le numérique à notre secteur de la formation professionnelle.

Question de la salle : *Avez-vous des demandes précises de la part de vos adhérents dans ce domaine numérique ?*

Réponse d'Yves HINNEKINT: Les demandes côté des Branches, en particulier, commencent à apparaître sous la forme: comment pouvez-vous nous outiller?

Exemple: Une Branche, présente dans plusieurs régions voudrait travailler sur une thématique. Côté OPCA, on peut leur proposer un outil, un catalogue en ligne équivalent à un "tripadvisor" de la formation et un espace formation. Ce catalogue peut être proposé sur les régions sélectionnées et les entreprises peuvent s'inscrire en ligne sur les formations. De plus, via l'espace formation, les stagiaires ont la possibilité de réagir à chaud et à froid sur les actions suivies. Et la branche peut alors avoir un retour informatique.

Autre exemple : un groupe présent sur 5 DOM et qui se dote d'un budget complémentaire pour des formations "corporate" demande comment ils peuvent simplifier leur inscription. Le numérique offre cette possibilité et la aussi on peut proposer un suivi du retour qualitatif de la formation.

Le numérique peut être un outil au niveau de la politique de la branche à la place d'une gestion papier

On a maintenant des demandes de branches qui nous demandent si on ne peut pas organiser différemment des formations en alternance avec une part en ligne pour éviter les contraintes de déplacement

.On constate que les entreprises bougent sur ce sujet mais aussi les partenaires sociaux qui sont plus ouverts à ces réflexions de simplification des relations entre les OPCA et les organismes de formation

Question de la salle: *Par rapport à ce que vous avez dit sur la simplification administrative, il y a beaucoup de lourdeur actuellement dans la gestion des stages, ne serait-ce que dans la signature d'attestation de présence par exemple. Y-a-t-il des travaux en cours avec les services politique ou réglementaire ?*

Réponse d'Yves HINNEKINT : globalement on n'a pas le choix. Il nous faut évoluer sur ces points mais en accord avec la DGEFP. Des OPCA expérimentent actuellement des signatures électroniques sur tablettes. On travaille sur les e-attestation en relation toujours avec la DGEFP.

Intervention de Sabrina DOUGADOS (avocate associée du cabinet Fromont Briens, spécialisée en droit de la formation professionnelle).

Le droit commence à appréhender ces sujets dans un sens positif.

La loi du 5 mars 2014 et ses décrets d'application ont apporté quelques éléments nouveaux par rapport à la FOAD qui est maintenant reconnue comme une modalité pédagogique d'une action relevant du champ de la formation professionnelle continue

La loi apporte deux éléments assez structurants par rapport à ce type de formation :

- Une formation peut se faire intégralement à distance mais il doit y avoir un accompagnement obligatoire et un suivi pédagogique (synchrone ou asynchrone)
- Il doit y avoir une production de la part du stagiaire.

L'assiduité à la formation se démontre alors non par la présence mais par la production du stagiaire. La temporalité est remplacée par le résultat.

Pour la prise en charge financière de la formation, l'organisme de formation devra être en mesure de

Synthèse interne à l'AFREF et n'engageant que l'AFREF

Séance du 26 mai 2016 : "innovations technologiques en formation des enjeux financiers aux pratiques pédagogiques "

AFREF - Association française pour la réflexion et l'échange sur la formation – Association régie par la loi 1901

40, rue des Blancs Manteaux – 75004 Paris

Tel. : 01 77 17 89 93 – Courriel : contact@afref.org

N° Siret 784 719 973 00074

produire les travaux (QCM, QCR, etc.) fournis par le stagiaire.

Par ailleurs, dans le cadre de l'apprentissage qui a été évoqué précédemment, le projet de loi Travail, dans le cadre de l'article 32 bis (maintenu après le "49-3") reconnaît, la possibilité de dispenser des enseignements à distance dans le cadre des contrats d'apprentissage

Enfin la DGEFP travaille en lien étroit avec le FFFOD et le FPSPP sur un projet de "foire aux questions" à destination des OPCA en particulier pour expliciter les pièces justificatives à demander quand les formations comportent des séquences en FOAD.

Thierry CURIAL: par rapport à ce type de formation on est passé par des systèmes qui permettent de fournir des preuves et des résultats (évaluation). Mais aujourd'hui les entreprises sont encore obsédées par le temps passé. Il y a de l'inertie par rapport à la loi !

Intervention de Catherine BISSEY (ACTALIANS)

Par rapport à la présentation d'OPCALIA, elle souhaite témoigner sur le fonctionnement de son OPCA qui compte 130 000 entreprises adhérentes dont 97% d'entre elles ont moins de 10 salariés.

La collecte se fait quasiment totalement en ligne, le paiement aussi. Cette année, 87% de la collecte a été télé-déclarée en ligne. Par ailleurs, Actalians finance la formation à distance, dans le cadre de la formation continue, sur la base d'un forfait. Cela ne pose désormais plus de problème.

Concernant l'alternance, Actalians n'est pas encore parvenu à régler la question mais des études et des échanges sont en cours.

La loi ouvre de nouveaux champs et Actalians travaille avec les organismes de formation pour essayer de trouver des réponses à ces questions, en particulier concernant la recherche de la preuve de la réalité de la formation, laquelle doit remplacer l'attestation de présence. Il est vrai que l'image de la formation sur le temps de travail est encore très ancrée par rapport à la formation à distance et des débats sont encore à mener avec les partenaires sociaux sur la FOAD. Mais les entreprises, sont, quant à elles, tout à fait prêtes à amorcer ce virage, y compris les plus petites.

Intervention de Thierry CURIAL (Orange Business)

Apprendre à l'âge du réseau

Avant de débiter son intervention, il souhaite réagir à l'intervention précédente qu'il a trouvé très pertinente et qui lui inspire quelques réflexions:

- Ce qui est important pour tous les jeunes qui se forment, ce ne sont pas les nouveaux métiers numériques mais la numérisation des métiers existants. Il y a énormément de transformation des métiers et ce sont les compétences de base numérique qu'il faut développer pour leur permettre de s'adapter à ces transformations et s'insérer socialement dans un monde en pleine évolution.

- Il a été sensible à la remarque sur l'observation de ce que font les jeunes.

Il nous faut s'adapter à ces évolutions numériques mais encore plus les adopter. On peut dire que la génération que nous sommes **s'adapte** à ces transformations mais que les jeunes **adoptent** le numérique. En prenant une image, adopter un enfant entraîne une transformation de l'ensemble du système familial et à travers cette transformation, en retour je transforme aussi l'enfant.

Adopter le numérique c'est accepter qu'il nous transforme mais c'est aussi le transformer. L'innovation réside ici. Elle est ce que les gens font entre eux car tout apprentissage est social.

- L'acquisition des compétences numériques de base doit démarrer par du présentiel pour les personnes qui n'ont pas de compétences de base afin qu'ils puissent devenir autonome
- Former, enseigner, instruire, éduquer, apprendre. la numérisation nous oblige à repenser le sens de tous ces termes. Le 21^{ème} siècle sera caractérisé par "l'apprendre" et non par "le former". C'est

Synthèse interne à l'AFREF et n'engageant que l'AFREF

Séance du 26 mai 2016 : "innovations technologiques en formation des enjeux financiers aux pratiques pédagogiques "

AFREF - Association française pour la réflexion et l'échange sur la formation – Association régie par la loi 1901

40, rue des Blancs Manteaux – 75004 Paris

Tel. : 01 77 17 89 93 – Courriel : contact@afref.org

N° Siret 784 719 973 00074

aux spécialistes de la formation de donner un sens et une direction à cette évolution de la formation;

- Concernant la productivité générée par la digitalisation, il est dubitatif même s'il partage le point de vue exprimé dans les cas évoqués précédemment.
Pour sa part son expérience de mise en place de communauté de travail pour réduire le nombre de mails reçus a abouti à un effet inverse !

Il a créé chez ORANGE il y a près de deux ans des activités autour de l'"open collaborative learning":

Chaque terme est pesé :

- Learning: car l'évolution est apprendre et non enseigner
- Collaborative : influence des réseaux sociaux et du numérique
- Open : apprendre sous toutes les formes possibles (et particulièrement à distance)

On constate aujourd'hui une digitalisation généralisée des activités humaines

- Dématérialisation : commencée depuis longtemps et qui se poursuit dans tous les domaines
- Désintermédiation : offres pléthoriques sans repère clair pour des choix ou utilisation de Wikipédia pendant des cours ...
- Algorithmisation: stratégie des GAFAs (Google, Amazon, Facebook, Alibaba) qui font un suivi " des données en temps réel au détriment des approches statistiques
- Automatisation : d'après "Express business" (février 2016) 50% des emplois seront occupés par des robots à l'horizon 2045.

Cette digitalisation entraîne trois conséquences majeures :

Une "infobésité" et une "databésité" avec le Big data; une obsolescence accélérée des compétences; une rareté de la ressource temps, y compris pour se former

Dans cet univers en pleine évolution qu'en est-il du développement des compétences ?

La définition du mot compétence pour lui est **un savoir en action orientés vers une fin**. Elle comprend savoir, savoir-faire, savoir être savoir-faire faire, savoir-faire savoir...en interaction avec d'autres

En prenant un modèle d'apprentissage développé par COFER (*in "informel learning in the work place - 2000*) qui donne une typologie d'apprentissage répartie sur deux axes : un axe vertical de l'apprentissage formel vers l'informel et un axe horizontal de l'apprentissage fortuit à intentionnel, il a figuré les conditions de développement des compétences :

Synthèse interne à l'AFREF et n'engageant que l'AFREF

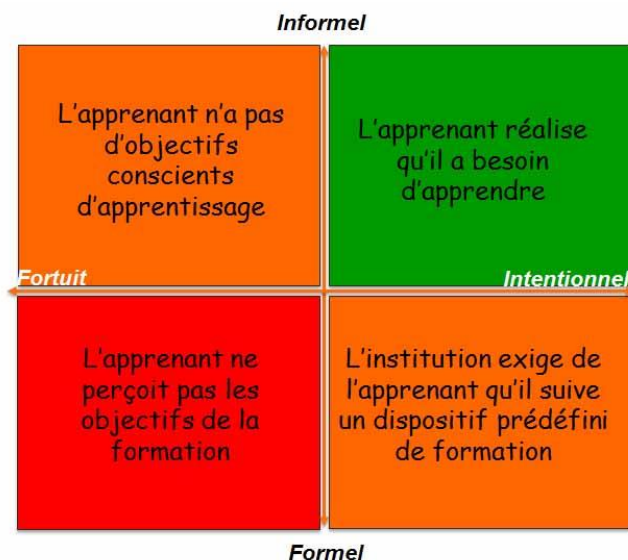
Séance du 26 mai 2016 : "innovations technologiques en formation des enjeux financiers aux pratiques pédagogiques "

AFREF - Association française pour la réflexion et l'échange sur la formation – Association régie par la loi 1901

40, rue des Blancs Manteaux – 75004 Paris

Tel. : 01 77 17 89 93 – Courriel : contact@afref.org

N° Siret 784 719 973 00074



On constate que 90 % de l'apprentissage résulte d'un développement informel, fortuit ou intentionnel alors que simplement 10% s'appuie sur le formel.

Ce constat fait apparaître un gros paradoxe car les entreprises utilisent 80% de leur budget formation dans le développement du formel !

Il présente alors l'approche pédagogique réalisée sur les MOOCS dans le programme open Social learning

D'abord une typologie des MOOCS

MOOCS centrés sur le contenu (modèle instructionniste) (80%)

MOOCS centrés sur le réseau (modèle connectiviste) (10%)

MOOCS centré sur les activités (10%)

La pédagogie développée dans sa structure est un mix de l'interventionnisme et du connectivisme : un contenu hyper qualifié (produit par des pédagogues), générateur d'activités et qui vont conduire à des interactions entre les apprenants.

La structure d'une séquence pédagogique s'appuie donc sur des ressources, des activités, des interactions, des RDV en live, une synthèse systématique de l'équipe pédagogique chaque semaine et des badges (certification).

Le formateur se trouve confronté à un nouveau travail : de sachant il devient catalyseur d'interactions entre les apprenants. En effet en s'appuyant sur les acquis des neurosciences, apprendre c'est explorer, jouer, glaner (de l'expérience ...)

La clé de voute du système c'est la consigne d'activité: Elle est à la pédagogie ce que le problème à résoudre est au travail. Elle est un générateur de preuves de compétences.

Nous avons appliqué cette approche à plusieurs métiers dont : "**devenir web conseiller**" qui était un cours ouvert en deux séquences

- ✓ Durée : 4 semaines
- ✓ Travail hebdo. : 3 heures

Synthèse interne à l'AFREF et n'engageant que l'AFREF

Séance du 26 mai 2016 : "innovations technologiques en formation des enjeux financiers aux pratiques pédagogiques "

AFREF - Association française pour la réflexion et l'échange sur la formation – Association régie par la loi 1901

40, rue des Blancs Manteaux – 75004 Paris

Tel. : 01 77 17 89 93 – Courriel : contact@afref.org

N° Siret 784 719 973 00074

- ✓ Badges de connaissances
- ✓ Badges de compétences (évaluation par les pairs)
- ✓ Certificat
- ✓ 9 864 inscrits en S1
- ✓ 3 613 inscrits en S2
- ✓

Cette formation a démarré il y a deux ans. Nous avons donc pu faire quelques études statistiques. Pour lire le tableau ci-dessous qui montre les résultats de cette formation il faut noter quelques points: Sur la séquence 1: Un premier pourcentage indique, par rapport au nombre d'inscrits, le nombre qui est venu au moins une fois sur le site (ici 28%). ce chiffre est sans grand intérêt car beaucoup s'inscrivent mais ne viennent pas au premier cours. (Comme dans un cours à l'Université...).

Le pourcentage intéressant est le nombre d'apprenants qui, par rapport au nombre d'inscrits qui sont venus au moins une fois, obtiennent leur certificat de connaissances (20%) de compétences (9%) ou les deux (8%).

On a suivi aussi ceux qui ont envoyé au moins un commentaire (46%) et ceux qui en ont envoyé au moins 10 (15%).

On a enfin suivi, à partir de la deuxième séquence ceux qui ont dit, avoir aimé le cours au moins une fois (14%) et au moins dix fois (4%).

REGISTRANTS	Number of people who register	9 864		3 613		13 477	
UNIQUE VISITORS	Number of registrants who visit at least one time	2 751	28%	1 976	55%	4 727	35%
ACTIV "KNOWLEDGE" LEARNERS	Learners who get all knowledge badges	546	20%	392	20%	938	20%
ACTIV "SKILLS" LEARNERS	Learners who get all skill badges	253	9%	277	14%	530	11%
ACTIV "CHAMPIONS" LEARNERS	Learners who get a passport (Knowledge + skill badges)	228	8%	265	13%	493	10%
SOCIAL LEARNERS	Learners who post at least 1 comments	1 269	46%	742	38%	2 011	43%
SOCIAL LEARNERS	Learners who post at least 10 comments	517	19%	207	10%	724	15%
SOCIAL LEARNERS	Learners who "like" at least one time	-	-	282	14%	282	6%
SOCIAL LEARNERS	Learners who "like" at least 10 times	-	-	71	4%	71	2%

Enfin nous avons fait d'autres enquêtes de satisfaction (pourcentage indiqué) concernant:

Le contenu proposé: vidéos (92%), activités proposées (80%), discussion avec les autres participants (90%), textes et support téléchargeables (94%), liens avec d'autres ressources (86%), RDV "paroles apprenants" (61%), quiz (94%).

L'organisation pédagogique de la formation: facilité d'accès(73%), informations sur le programme (65%), le séquençage et le rythme (39%), l'équilibre entre la théorie et la pratique (71%), l'efficacité d'apport de connaissance (78%), l'adaptation du discours à la population cible (73%), la diversité des participants (90%), le fait d'obtenir une validation à la fin (88%).

L'accompagnement par les animateurs a été apprécié à hauteur de 82%

Toutes ces enquêtes ont montré l'intérêt global porté par les apprenants actifs à cette formation. Les résultats nous permettent aussi de mieux adapter encore les cours aux objectifs visés et à la cible.

Synthèse interne à l'AFREF et n'engageant que l'AFREF

Séance du 26 mai 2016 : "innovations technologiques en formation des enjeux financiers aux pratiques pédagogiques "

AFREF - Association française pour la réflexion et l'échange sur la formation – Association régie par la loi 1901

40, rue des Blancs Manteaux – 75004 Paris

Tel. : 01 77 17 89 93 – Courriel : contact@afref.org

N° Siret 784 719 973 00074

Intervention de **Viviane GLIKMAN** (INRP)

Entre technologies et pédagogie : du passé au présent

En préambule, elle énonce la citation de Tony BATES (chercheur canadien)

"Un bon enseignement peut surmonter un médiocre choix technologique mais la technologie ne sauvera jamais un mauvais enseignement "

Cette citation est d'autant plus pertinente que chaque "nouvelle" technologie " a été annoncée, au moins dans les discours promotionnels, comme obligatoirement porteuse d'une "révolution pédagogique"

Qu'en est-il quand on observe les choses avec un peu de recul?

Il est nécessaire de faire un petit rappel des technologies qui ont été utilisées en formation (liste non exhaustive !):

- Le téléphone
- L'audiovisuel (radio, télévision éducative par voie hertzienne, par satellite, par câble.)
- L'informatique (enseignement programmé, multimédia....)
- La télématique (minitel)
- Le fax
- Internet et ses plateformes de formation alliant textes, sons, images fixes et animées
- L'apprentissage nomade (mobile learning)
- Les MOOC (massive open online courses) suivis des COOC (corporate on line open courses) et SPOC (small private online courses)
- Et bientôt peut être la réalité virtuelle...

Et pourtant on peut dire qu'il y a eu une seule véritable innovation pédagogique fondamentale depuis l'imprimé: **c'est la possibilité de communiquer aisément à distance entre apprenant et formateurs (ou tuteur) mais surtout entre apprenants.**

Cette possibilité est cependant encore relativement peu exploitée :

- Combien de téléconférences se limitent à un exposé magistral ?
- Combien de communications entre apprenants sont-elles conçues dans une perspective d'apprentissage collaboratif ?
- Encore nombreuses sont les formations à distance dans lesquelles le tutorat est, sinon inexistant, du moins très réduit...

En fait on se heurte toujours au même problème : L'isolement de l'apprenant face à la masse des ressources disponibles et des connaissances à acquérir

Pour remédier à ce problème plusieurs moyens :

Premier moyen :

Fournir un tutorat attentif, adapté aux attentes et aux besoins des apprenants (Glikman, 2002) et recourir à des tuteurs pas forcément spécialistes du contenu, mais sans lien hiérarchique avec apprenants pour que ceux-ci ne craignent pas de leur montrer leurs difficultés, erreurs, doutes...

Synthèse interne à l'AFREF et n'engageant que l'AFREF

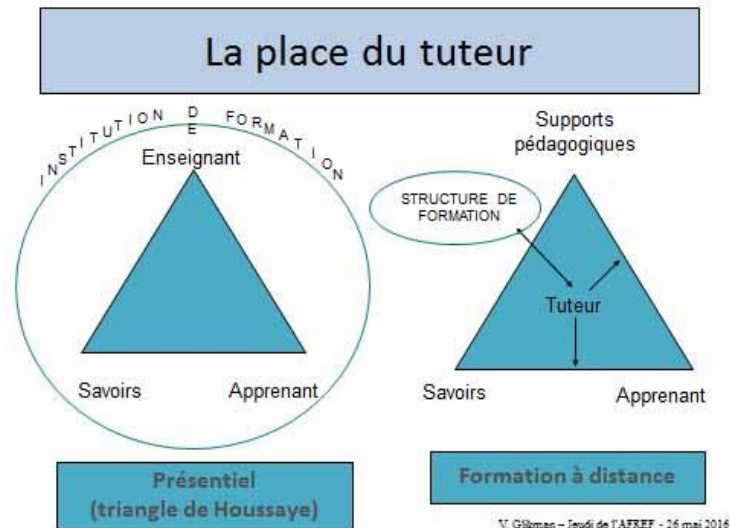
Séance du 26 mai 2016 : "innovations technologiques en formation des enjeux financiers aux pratiques pédagogiques "

AFREF - Association française pour la réflexion et l'échange sur la formation – Association régie par la loi 1901

40, rue des Blancs Manteaux – 75004 Paris

Tel. : 01 77 17 89 93 – Courriel : contact@afref.org

N° Siret 784 719 973 00074



Il faut bien reconnaître que le tuteur est souvent la "pièce maîtresse" mais le "parent pauvre" d'un dispositif de FAD. Ainsi tuteur n'est pas considéré comme un métier (pas de diplôme existant). D'où l'importance à accorder au choix des tuteurs et à leurs compétences en termes de soutien aux apprenants et les questions qui en découlent : qui assure la fonction tutorale? Comment est-elle considérée? Comment est-elle rémunérée ?

Deuxième moyen:

Favoriser, grâce à des activités collectives et des tâches collaboratives, l'émergence d'une communauté de pratiques non concurrentielle, porteuse du lien social indispensable à tout processus d'apprentissage et contribuant à apporter un soutien, y compris affectif, entre pairs.

Quelques mots sur les communautés d'apprentissage

- Il y a des risques, dans l'entreprise, de tensions entre concurrence professionnelle et collaboration éducative (BARRENTES, 2015).
- Un forum ne fonctionne de manière satisfaisante que s'il est animé en continu.
- Hors d'un guidage humain et pertinent, le « connectivisme » (tel que mis en œuvre dans beaucoup de MOOC) ne conduit pas forcément à la constitution de telles communautés.

À défaut de la mise en œuvre de tels moyens, seuls réussissent ceux qui possèdent : les prérequis nécessaires, une grande capacité d'auto-direction de leurs apprentissages ou une forte motivation (obtention d'un diplôme, nécessité professionnelle...)

En d'autres termes : ne réussissent donc que ceux qui réussiraient quels que soient les moyens mis en œuvre.

Ou, pour reprendre un vieil adage : « **On fait pleuvoir là où c'est mouillé...** »

Pourquoi a-t-on recours à la formation à distance ? Pour:

- Rendre la formation accessible à des personnes
 - qui ne sont pas disponibles pour se rendre à des cours en présence (distance géographique, contraintes familiales ou professionnelles)
 - qui hésitent à « retourner sur les bancs de l'école »
- Élargir les publics atteints par une formation et élever le niveau de formation de la population visée dans son ensemble
- Repenser les modes de transmission des savoirs ?

Synthèse interne à l'AFREF et n'engageant que l'AFREF

Séance du 26 mai 2016 : "innovations technologiques en formation des enjeux financiers aux pratiques pédagogiques "

- Développer l'autoformation et l'autonomie des apprenants
- Favoriser la familiarisation avec les outils informatiques

Mais, malheureusement bien souvent...

- **Dans l'espoir de faire des économies** d'enseignants, de locaux, de déplacements, et d'éviter les manques à gagner en termes de temps de travail.

Mais le prix des économies se retrouvent

- Au niveau des usagers par des taux d'abandons et d'échecs très élevés, des frustrations, voire un sentiment de dévalorisation ressenti par ceux qui ont abandonné ou échoué : « Je ne suis pas capable... »
- Sans oublier, au niveau des institutions (entreprises, organismes de formation) avec une rentabilité aléatoire (malgré les inévitables discours marchands) et des investissements en termes d'environnements numériques.

Pour illustrer, quelques exemples d'échec:

- Un projet européen de diffusion en vidéo dans les entreprises de conférences de haut niveau destinées à des cadres et concernant leurs domaines de compétences, en dehors de tout autre contexte de formation.
- Une formation en langues organisée dans une grande entreprise à destination d'un grand nombre de salariés et dans laquelle, au départ, le seul tutorat disponible portait sur les éventuels problèmes techniques - améliorée par la suite, mais avec des coûts accrus (Hryshchuk-Berthet, 2005).
- Une formation universitaire à distance québécoise dont l'utilisation était si complexe que seuls les spécialistes de l'informatique parvenaient à se l'approprier, aboutissant à une tentative de création d'« hyper guides » pour pallier les difficultés des étudiants à naviguer dans les hypermédias.
- Une expérience visant à automatiser la prise en charge de certaines fonctions de médiation pédagogique au sein des dispositifs de formation à distance en remplaçant le tuteur humain par un « tuteur-machine » (De Lièvre *et al.* 2005).
- Une tentative aux Etats-Unis, par IBM, de mettre entièrement à distance (en « tout e-learning ») une formation destinée à de jeunes cadres dont l'échec a conduit à modifier les modalités d'organisation dans le sens d'un « blended learning », alliant présence et distance (Blandin, 2001)

Ceci renvoie aux formations dites "ouvertes", "mixtes" ou "hybrides" alors expérimentées en France depuis quelques années et qui sont une autre piste à exploiter.

Citons quand même un exemple de réussite récente :

- Une formation continue entièrement en ligne proposée par une université française et caractérisée par :
 - un petit nombre d'inscrits (15) relativement autonomes et motivés
 - une alternance d'apprentissages individuels et collectifs cohérents
 - une importante disponibilité et une forte implication des équipes pédagogique et tutorale
 - une animation constante du forum dans un style à la fois attentif et chaleureux,
 Favorisant l'instauration d'un lien social et aboutissant à la création d'une communauté d'apprentissage solidaire et efficace (Lemaire et Glikman, 2016).

Et qu'en est-il de l'industrialisation de la formation ?

Industrialisation = Technologisation + rationalisation + idéologisation.

La recherche de gains de productivité, d'économies d'échelle, d'un retour sur investissement...

Synthèse interne à l'AFREF et n'engageant que l'AFREF

Séance du 26 mai 2016 : « innovations technologiques en formation des enjeux financiers aux pratiques pédagogiques »

AFREF - Association française pour la réflexion et l'échange sur la formation – Association régie par la loi 1901

40, rue des Blancs Manteaux – 75004 Paris

Tel. : 01 77 17 89 93 – Courriel : contact@afref.org

N° Siret 784 719 973 00074

reconfigurent l'offre de formation, ses structures et ses modes de fonctionnement, les rôles des acteurs, les relations entre acteurs...

Mais toutes les fonctions d'un dispositif de formation à distance sont-elles industrialisables et toutes les médiations humaines sont-elles remplaçables par des médiatisations techniques ?

Ce n'est pas sûr du tout car la finalité d'une formation c'est son efficacité et non sa rentabilité (même si cette dernière est à considérer...)

En résumé les conditions d'efficacité sont dans :

- Appropriation aisée par les apprenants
- Appropriation aisée par les formateurs
- Recours raisonné aux technologies en fonction de leur spécificité et des publics visés, en tenant compte des objectifs de la formation et du contexte social
- Prédominance du projet pédagogique
- Importance de la médiation humaine et de la fonction tutorale
- Au-delà des PRODUITS et des ressources pédagogiques, la formation doit être conçue comme un SERVICE.
-

En guise de conclusion on peut dire que les technologies, anciennes et nouvelles sont un moyen et non une fin en soi. Il ne faut pas confondre innovations technologiques et innovations pédagogiques.

Discussion avec la salle

Question de la salle : *Il est important de former les tuteurs en entreprise pour l'apprentissage mais aussi les tuteurs pour les connaissances. Connaissez-vous des expériences sur ces formations?*

Réponse Viviane GLIKMAN: j'ai vu des expériences de formation de tuteurs en entreprise et également des formations de tuteurs à distance (une expérience universitaire a été conduite sur ce thème). Mais je ne connais pas de formation commune à ces deux types de tutorat car ce sont des relations pédagogiques différentes.

Réponse Thierry CURIALE : Pour cerner la formation d'un tuteur, il me semble qu'il faut repérer les domaines d'activités d'un tuteur et de remonter aux domaines de compétences nécessaires. Les activités de tuteur sont très variées et renvoient à des compétences complexes, outre la pédagogie, à des compétences psychosociologiques. Il pourrait même être intéressant d'aller voir du côté des compétences de coaching.

Question de la salle: *il y a une réelle difficulté à animer des communautés, particulièrement quand elles sont virtuelles. Il faut être capable de reformuler et d'aider à la prise de parole. Qu'est ce qui fait qu'une personne qui est dans ce dispositif va être incitée à aller jusqu'au bout ?*

Réponse Viviane GLIKMAN : c'est une question difficile car les motivations peuvent être différentes. Personnellement j'ai connu une stagiaire qui n'a pas pu aller jusqu'au bout mais qui a souhaité continuer à suivre les regroupements virtuels. L'animation de ces communautés est souvent liée à un problème de disponibilité de l'animateur. Plus celui-ci fait d'autres activités moins il est concentré sur son rôle de facilitateur

Réponse de Thierry CURIALE: il faut savoir entretenir le feu communautaire, le feu interactif. Ceci passe aussi par la création d'activités collaboratives. J'ai précédemment insisté sur le fait que la consigne d'activité est à la pédagogie ce que le problème à résoudre est au travail.

Interventions de la salle:

Par rapport à la première intervention, il y a un paradoxe entre la volonté que les organismes de formation aillent vers des démarches qualité et le fait que l'on n'allège pas tous les systèmes de

Synthèse interne à l'AFREF et n'engageant que l'AFREF

Séance du 26 mai 2016 : "innovations technologiques en formation des enjeux financiers aux pratiques pédagogiques "

AFREF - Association française pour la réflexion et l'échange sur la formation – Association régie par la loi 1901

40, rue des Blancs Manteaux – 75004 Paris

Tel. : 01 77 17 89 93 – Courriel : contact@afref.org

N° Siret 784 719 973 00074

vérification.

Thierry CURIALE a fait ressortir le paradoxe que 80% des budgets formation étaient consacrés au formel alors que l'acquisition des compétences s'appuie à 90% sur l'informel. On peut voir une analogie avec la VAE qui est peu reconnue dans les entreprises.

Synthèse de la séance par Maryvonne SOREL

Trois interventions très contrastées qu'il serait difficile de résumer tant les réflexions qu'elles suscitent sont nombreuses ouvertes et riches. Donc pour éviter de faire offense aux intervenants en les paraphrasant, je vous propose de revenir sur les questions à l'origine de ce jeudi, sur les réponses qui ont pu y être apportées et sur celles auxquelles il n'est pas possible de répondre sans revenir sur quelques notions fondamentales du processus de formation que sont le savoir et le connaître, l'apprendre et le faire apprendre, le dire et le faire,... qui mériteraient qu'un ou plusieurs jeudis de l'AFREF leur soient consacrées, tant elles sont devenues du bruit plus que du sens !

Mais avant d'aller plus loin et parce qu'il me semble difficile de réfléchir à la valeur pédagogique des outils numériques sans s'être accordés a minima sur une définition du mot pédagogie, un petit rappel :

Pédagogie est un terme dérivé du [grec](#) -païdos /enfant et agogia /action de conduire, accompagner mener, élever, sachant que dans l'Antiquité, le *pédagogue* était l'esclave chargé d'accompagner l'enfant à l'école, de lui porter ses affaires, et de lui faire réciter ses leçons.... Associé à la réalisation des apprentissages, le pédagogue est passé par extension de celui qui conduit l'enfant aux savoirs à celui qui organise l'apprentissage en vue de la mise en place de ses connaissances par l'apprenant. Parlant de pédagogie il est donc question de la conduite à tenir et du chemin à suivre pour faciliter l'accès aux savoirs des apprenants et parvenir aux fins recherchées de l'intervention.

Alors, si l'innovation, c'est non seulement ce qui est nouveau, différent mais aussi ce qui est porteur d'une valeur ajoutée par rapport à ce qui existe déjà, la question se pose, au moment où l'on assiste à une polarisation de la rhétorique formative sur les « nouvelles technologies », de savoir si l'adaptation de l'offre aux contextes sociétaux et législatifs est seulement une affaire d'outils ?

Non évidemment me direz-vous ! Il demeure que l'offre de formation est aujourd'hui saturée de références au digital au point, comme le disait **Frédéric DUCASSE** dans son introduction, que *l'on ne sait plus si on vend de la formation ou de l'innovation....*

Revenons donc aux constats, questions et réflexions à l'origine de ce Jeudi de l'AFREF...

- D'un côté un contexte sociétal et culturel en mutation, marqué **et** par la complexité de plus en plus grande des environnements sociaux, géopolitiques et technologiques qui imposent pour s'y retrouver l'accès à un nombre exponentiel de savoirs ainsi qu'à des fonctionnements cognitifs fluides et protéiformes, **et** par la mise en avant de l'individu : assigné à compétence et à autonomie il lui revient d'être contributeur, acteur, sujet, responsable de son itinéraire et de sa réussite ;
- De l'autre une évolution du travail et de l'emploi : mondialisation des marchés, fluidité de la production en relation avec une économie de la variété fondée sur la consommation de produits en transformation permanente ; à cela s'ajoute la transformation des métiers et l'Ubérisation de l'économie ; tout cela concourt à faire de la flexibilité et de la mobilité des attributs pérennes du fonctionnement des organisations et requiert chez les salariés adaptabilité et redéploiement de leurs compétences

Synthèse interne à l'AFREF et n'engageant que l'AFREF

Séance du 26 mai 2016 : "innovations technologiques en formation des enjeux financiers aux pratiques pédagogiques "

AFREF - Association française pour la réflexion et l'échange sur la formation – Association régie par la loi 1901

40, rue des Blancs Manteaux – 75004 Paris

Tel. : 01 77 17 89 93 – Courriel : contact@afref.org

N° Siret 784 719 973 00074

- En face, des possibilités de communication et d'information démultipliées qui favorisent aussi bien la mise à disposition des savoirs « savants » que le partage des savoirs « communs » via les blogs, les wiki, les réseaux ; en même temps qu'elles bouleversent l'assise spatiale et temporelle de nos conduites- *on peut par exemple rentrer à n'importe quelle heure dans les bibliothèques et les administrations, on peut travailler à la plage, dans son lit ou au bureau...-*, mais aussi les manières d'interagir avec l'environnement *-un seul geste, un seul outil, des applications sans cesse élargies... pour connaître, organiser, communiquer...-* elles légitiment l'apprendre autrement, à distance, en situation de travail... Bref il est de plus en plus difficile d'échapper au digital, au point comme le disait **Yves HINNEKINT** ce matin, *que s'en détourner, c'est se désaffilier s'auto exclure, ...*

En conclusion, une multitude de changements qui impactent les environnements et les comportements ; que l'on s'en réjouisse, que l'on s'en inquiète, qu'on en ait peur... peu importe, ils sont effectifs parce que déjà là ou pour demain.

Dans ce contexte et en écho à ces différents constats, nul ne peut s'étonner de la place prise par le digital dans le système de formation mais il semble important de souligner et je vous renvoie à la discussion engagée à la suite de l'intervention d'**Yves HINNEKINT**, que les changements observés, de prime abord techniques et organisationnels, ne peuvent s'opérationnaliser sans une évolution des mentalités.

Il ne suffit donc pas, comme le disait **Thierry CURRIALE**, de produire du progrès technique ; réussir la mutation impose de réfléchir à la manière dont les gens vont se saisir du numérique, pas seulement pour « s'y adapter » mais pour l'« adopter » c'est-à-dire l'investir durablement, l'intégrer dans leur *être au monde*; augmentant ainsi la dynamique de leur relation au monde et par là même leur « puissance d'être et de penser » (**SPINOZA**, L'Éthique).

Dès lors, la question n'est plus de savoir si le numérique impacte ou non l'éducation et la formation mais de savoir comment ! Et c'est cette question du **comment** qu'il nous semblait important d'explorer au cours de ce jeudi consacré aux innovations technologiques en formation ; en d'autres termes,

- Quels progrès pédagogiques sont portés par les nouvelles technologies ? Suffit de recourir aux nouvelles technologies pour être innovant ?
- En quoi la digitalisation facilite-t-elle l'appropriation des savoirs, la production des connaissances et le développement des compétences?
- L'innovation pédagogique est-elle toujours au rendez-vous de l'innovation technologique ? On peut d'autant plus se poser la question que l'on peut observer - cela a été évoqué ce matin- un effectif retour à l'académisme et au behaviorisme dans la conception des MOOCS, qui interroge sur la valeur innovante de ces produits !
- L'innovation en formation n'est-elle pas avant tout affaire de rapport au savoir et à l'apprendre, de modes de travail pédagogique¹, de place donnée aux acteurs, à l'activité ? Mais alors dans les contextes numériques observés, comment les formateurs appréhendent-ils les interactions entre l'apprenant et l'apprendre, entre l'apprenant et les savoirs exposés, entre l'apprenant, les savoirs et la pratique ? il me semble que la distinction entre innovation incrémentale, architecturale et radicale, rapportée par **Frédéric DUCASSE**, est de ce point de vue très éclairante.

¹ La lecture du livre de **Marcel LESNE** (1977, *Travail pédagogique en formation d'adultes*) est sur ce sujet, très éclairante et d'une modernité étonnante ; j'y reviens souvent

De nombreuses questions donc, auxquelles les trois intervenants, par les exemples développés et les analyses proposées, ont apporté ou commencé à apporter des réponses.
Que nous ont-ils aidé à clarifier ?

Premier point sur lequel, je voudrais revenir

Qu'il s'agisse de l'organisation de la formation ou du travail pédagogique, le digital, en ouvrant de nouvelles possibilités de mise en scène de l'apprendre et des savoirs, en facilitant l'accès aux savoirs, le partage d'expériences etc., ressource de fait le processus de formation, comme l'avaient fait avant lui en écho aux progrès techniques de leur temps, l'imprimerie, les machines à enseigner, la radio, la télévision, la vidéo etc...

N'oublions pas pour autant que la pédagogie c'est aussi des valeurs et des conceptions -*apprendre, savoir, mémoriser, lire, de quoi parle-t-on ?-*, et que ce sont elles qui orientent les choix et les décisions concernant la *dé-marche à suivre* en vue d'un objectif donné.

Thierry CURRIALE disait ce matin, en nous présentant la typologie des MOOCs, qu'« *il avait choisi son camp* » ; l'expression pourrait sembler forte ; elle me semble au contraire bien choisie la question étant que les formes pédagogiques ne seront pas les mêmes selon que le *faire apprendre* est rabattu en référence à la logique associationniste, sur les objectifs et les contenus ou selon que l'on se centre sur les apprenants, la question demeurant celle de la place que l'on donne à l'activité, aux interactions entre les personnes et entre les personnes et les environnement.

Dans le même esprit je ne résiste pas à la tentation de vous lire cette remarque de **Marcel LESNE** :

« Aussi le champ de la pédagogie des adultes offre-t-il l'aspect d'un paysage extrêmement complexe et rempli de trompe-l'œil ou de faux-semblants. La mise en œuvre de moyens pédagogiques (méthodes ou techniques) suppose des choix implicites ou explicites d'ordre idéologique ou théorique mais elle se fait dans des conditions données de réalisation. Un même moyen pédagogique peut ainsi servir plusieurs fins ou produire des effets contradictoires ou inattendus. »

Si donc monter une formation à distance, concevoir une FLOT (formation en ligne ouverte à tous), un CLOM (cours en ligne ouvert à tous) ou un MOOC (*massive open online course*), ne dispense pas, du travail d'ingénierie pédagogique, donner des réponses aux questions qu'il engage,

à quels problèmes la formation tente-t-elle d'apporter des réponses ; quels résultats attendus ; pour quels environnements projetés ? Quels savoirs sont convoqués par les objectifs ainsi définis ; à quels plans doivent-ils être travaillés, en vue de quoi ? Les apprenants qui sont-ils ; que savent-ils déjà et comment le savent-ils ; quels enjeux pour eux ? Quelles contraintes environnementales, économiques et financières ? Quelles options de l'équipe en matière de formation, étant donné quelles conceptions du savoir, de l'apprendre, de la compétence ?

est ce qui permet de choisir les méthodes et des outils : qu'est-ce qu'elles permettent, qu'est-ce qu'elles rendent-elles possible ? Alors seulement on pourra parler de choix raisonné et non d'effet de mode.

En conclusion, il me semble important de considérer que ce qui décide de la valeur pédagogique d'une formation, qu'elle recourt au digital ou pas, ce ne sont pas les outils et la technologie mobilisés mais la manière dont les formateurs convoquent les savoirs, les environnements, mettent les apprenants au travail -*quelles activités, quelles consignes ?-*.

Deuxième point sur lequel je voudrais revenir

Synthèse interne à l'AFREF et n'engageant que l'AFREF

Séance du 26 mai 2016 : "innovations technologiques en formation des enjeux financiers aux pratiques pédagogiques "

AFREF - Association française pour la réflexion et l'échange sur la formation – Association régie par la loi 1901

40, rue des Blancs Manteaux – 75004 Paris

Tel. : 01 77 17 89 93 – Courriel : contact@afref.org

N° Siret 784 719 973 00074

Si le digital ressource et renouvelle l'*ap*-prendre, il les complexifie aussi ; certes les connaissances circulent dans les réseaux et sur les blogs...certes il y a des savoirs déposés sur le web et chacun peut y accéder ; mais en tant que tels ce sont des objets comme ceux mis en rayon dans les supermarchés. Pour y accéder faut-il savoir quoi et comment chercher ! La question étant aussi que cette mise à disposition facile et ouverte, pour qu'elle ne soit pas qu'informatrice et consommatoire ne dispense pas de la mise au travail du penser ; s'autoriser à traiter, produire, construire, penser avec, suppose de se reconnaître porteur de savoirs et d'être conscient de son pouvoir cognitif.

Aussi, si apprendre en autonomie partout et n'importe quand, est pour moi le propre du vivant, je m'interroge sur ce que les FAD, MOOCs... exigent de spécifique ! De ce point de vue, les technologies numériques ne sont-elles pas au service des nantis cognitifs et motivationnels ? Ne renforcent-elles pas comme l'évoquait **Viviane GLICKMAN** dans son intervention, les inégalités cognitives ? L'autonomisation et l'individualisation majorées dans les FAD ne sont-elles pas une sorte d'abandon du sujet « je » à ses insuffisances et à ses peurs ?

Si, comme indiqué dans la charte de l'AFREF « l'enjeu est que les différentes modalités d'apprentissages tout au long de la vie, soient accessibles à tous pour favoriser le développement personnel, l'inclusion sociale et le développement de compétences professionnelles », alors pour ceux qui n'ont pas appris à apprendre, qui ont perdu le goût et le besoin de connaître, des médiations sont nécessaires. Qu'en est-il ?

Si par ailleurs, il s'agit de rendre les apprenants acteurs et contributeurs, il me semble que la mise en ligne devrait s'accompagner d'un travail sur les représentations du savoir, sur le rapport à l'écrit, sur l'apprendre des personnes impliquées ? Sans réflexion sur le savoir, sur sa nature, sur le fait que les savoirs savants ne sont que les états accessibles et maîtrisés mais néanmoins provisoires des connaissances produites par les interactions *personne-environnement*, le risque n'est-il pas d'entretenir la rupture entre les savoirs académiques et les savoirs « ordinaires » ? Entretenir cette fracture n'est-elle pas appauvrissante et là encore source d'inégalité sociale ?

L'enjeu de la digitalisation des connaissances n'est-il pas, comme le mouvement de l'encyclopédie le projetait, de mettre les savoirs à disposition pour favoriser leur *retravail* par la communauté humaine ? Sans cela, on peut craindre que MOOCs, CLOMs... ne soient que *trompe-l'œil* et *faux-semblants*.

Troisième point et pour terminer,

Je voudrais revenir sur deux expressions entendues ce matin mais qui reviennent souvent dans les échanges et les discussions sur la formation

- 1- « les formateurs ne devraient plus être des *sachant*, mais des facilitateurs, des passeurs, des accompagnateurs... » ; cette prise de position m'interroge doublement ! d'abord parce que les formateurs étant des êtres humains sont par nature des *sachant* ; ensuite parce que guider, faciliter, accompagner le processus de formation peut-il se passer d'une maîtrise des savoirs que le processus convoque ?

La formule, comme souvent les formules, visent via un effet de langage à alerter sur des postures pédagogiques observées qui exacerbent le caractère dissymétrique de la relation formateur-formé -savoirs chez le formateur, non savoirs chez le ou les formés- et légitiment des rapports de pouvoir entre *sachant* et *non- sachant*. Si donc ce modèle d'autorité qui néglige les savoirs *déjà là* des formés et entretient l'idée que ceux-ci sont négligeables, inférieurs fait problème et mérite d'être remis en cause...il ne faut pas se tromper de combat : pour moi l'enjeu n'est pas d'évacuer les enjeux de savoirs de la formation mais de partager, confronter, débattre des savoirs qui

Synthèse interne à l'AFREF et n'engageant que l'AFREF

Séance du 26 mai 2016 : “innovations technologiques en formation des enjeux financiers aux pratiques pédagogiques ”

AFREF - Association française pour la réflexion et l'échange sur la formation – Association régie par la loi 1901

40, rue des Blancs Manteaux – 75004 Paris

Tel. : 01 77 17 89 93 – Courriel : contact@afref.org

N° Siret 784 719 973 00074

circulent dans les situations de formation, de travail, de la recherche et dans les livres. Et pour cela il ne peut y avoir de formateur ignorant

- 2- « les lieux de formation doivent devenir des lieux de rencontre » : la formule est ambiguë ! effectivement rencontre entre qui et qui, entre qui et quoi et en vue de quoi ? s'agit-il de trouver une âme sœur, de multiplier le nombre de ses amis, de constituer des réseaux ? mais s'il s'agit de donner forme à ses connaissances en vue de redéployer ses compétences et ses modes d'interaction avec les environnements citoyens et de travail alors ce lieu de rencontre est d'abord un lieu de rencontres avec les savoirs et les environnements qui les convoquent, rencontre qu'il revient aux formateurs de penser et d'organiser... et l'on retombe sur toutes les questions évoquées précédemment.

Mais j'ai été longue – ceci témoigne de mon intérêt pour les questions débattues ce matin- et le temps a passé vite.

Merci de votre attention en espérant que d'autres jeudis seront l'occasion de poursuivre la réflexion.

En conclusion Frédéric DUCASSE remercie les intervenants et est conscient que le temps restant pour la discussion était trop court. Il propose donc pour continuer les discussions d'ouvrir un Groupe LinkedIn destiné à échanger en aval sur différents problèmes abordés lors de ce Jeudi de l'AFREF.
www.linkedin.com/groups/8506984

BIBLIOGRAPHIE

- Blandin, Bernard (2001). « Le e-Learning aux Etats-Unis : enquête en Floride ». *Ressources*, n° 63, juin-juillet (n'est plus en ligne).
- Barrantes, Karina (décembre 2015). « Communautés de pratique, apprentissage informel et réseaux sociaux en entreprise : quels enjeux de partage ? Étude de cas chez AXA France et AXA Mexique ». *Adjectif*.
En ligne : <http://www.adjectif.net/spip/spip.php?article372>
- De Lièvre, Bruno, Depover, Christian & Dillenbourg, Pierre (2005). « Quelle place accorder au tuteur système et au tuteur humain dans un processus d'industrialisation ? ». *Distances et Savoirs*, vol. 3, n° 2, p. 157-181. En ligne : www.cairn.info/revue-distances-et-savoirs-2005-2-page-157.htm
- Glikman, Viviane (2002). Apprenants et tuteurs : une approche européenne des médiations humaines. *Éducation Permanente*, n° 152, p. 55-69.
- Glikman, Viviane (2016). « La formation à distance en France, d'hier à aujourd'hui ». *Éducation Permanente* (à paraître en décembre 2016).
- Hryshchuk-Berthet, Svitlana (2005). « La trilogie « coût-population-qualité » appliquée au tutorat à grande échelle ». *Distances et Savoirs*, vol. 3, n° 2, p. 133-156. En ligne : www.cairn.info/revue-distances-et-savoirs-2005-2-page-133.htm
- Lemaire, Patrick & Glikman, Viviane (2016). « Travaux collectifs à distance et mobilisation des apprenants : l'exemple d'un Diplôme d'université en ligne ». *Distances et Médiations des Savoirs*, n° 14 (à paraître en juin)

Auteur du compte-rendu : Jacques PEVET, administrateur de l'AFREF

Contacts : Jacques PEVET, Claude VILLEREAU (AFREF)

Synthèse interne à l'AFREF et n'engageant que l'AFREF
Séance du 26 mai 2016 : « innovations technologiques en formation des enjeux financiers aux pratiques pédagogiques »